

Chapitre 4 : La Seconde guerre Mondiale : 1939-1945

IV La France de Vichy

1) Un régime né de la défaite

a) Alors que la Wehrmacht occupe près de la moitié de la France, le maréchal Philippe Pétain (1856-1951) succède à Paul Reynaud à la présidence du Conseil le 16 juin 1940. Le 22 juin, il signe l'amistice à Rethondes. La France doit verser à l'Allemagne une lourde indemnité de guerre et assurer l'entretien des troupes d'occupation ; l'Alsace et la Lorraine sont rattachés au Reich ; le Nord et l'Ouest du pays restent occupés par les Allemands.

b) Pétain s'installe à Vichy, dans la zone libre. Le 14 juillet 1940, il se fait accorder par le Parlement les pleins pouvoirs pour modifier la Constitution. Il prend ensuite le titre de "chef de l'Etat français" et nomme Pierre Laval chef du gouvernement ; il a 84 ans.

2) Pétain et la "Révolution Nationale"

a) Pétain veut aussitôt régénérer la France grâce à une "révolution nationale" résumée dans la formule "travail, famille, patrie". Il instaure un régime autoritaire, rejetant la République et la démocratie ; il glorifie le travail traditionnel (artisanat, travail de la terre), et apporte une aide financière aux familles nombreuses ; enfin, il exclut les Juifs de la communauté française : en 1940 et 1941, deux statuts leur interdisent de nombreuses professions.

b) Le régime de Vichy contrôle la radio et la presse, les organisations de jeunesse et s'appuie sur les associations d'anciens combattants.

3) La collaboration avec l'Allemagne

a) Pétain, poussé par Laval, engage une collaboration d'Etat avec l'Allemagne à la suite de sa rencontre avec Hitler à Montoire, en octobre 1940. Dès lors, l'Etat français livre à l'Allemagne les Juifs étrangers de la zone libre, alors que la police française apporte son concours aux Allemands pour les arrêter dans la zone occupée (rafle du vélodrome d'hiver, le 16 juillet 1942). Le régime incite les Français à travailler en Allemagne.

b) En Novembre 1942, l'Allemagne envahit la Zone Sud et, peu après, les partisans d'une collaboration plus poussée entrent au gouvernement ; l'Etat Français instaure alors le Service du Travail Obligatoire (STO) et laisse la milice pourchasser les résistants et les juifs.